



08/12/2020

Chers parents,

Avant les vacances de Noël à venir, nous souhaitons attirer votre attention sur les règles de quarantaine en vigueur au retour d'une zone de risque située à l'étranger.

Les personnes qui ont séjourné **durant les vacances de Noël dans une zone à risques**, doivent obligatoirement observer une période de quarantaine pour au moins 5 jours après leur arrivée à Hambourg. **L'accès à l'école vous est alors interdit.** Un test payant est possible à l'issue de cette période de 5 jours. Si un test n'est pas réalisé, une période de quarantaine de 5 jours supplémentaire est nécessaire. (plus d'informations sur <https://www.hamburg.de/faq-reisen>). Les autorités (Gesundheitsamt) doivent être prévenues.

La liste actualisée des pays considérés comme zone à risque par le Robert-Koch-Institut, comme par exemple l'Afghanistan, la Croatie, la Turquie et l'Espagne (exception faite des îles Canaries) peut être consultée sur https://www.rki.de/DE/Content/InfAZ/N/Neuartiges_coronavirus/Risikogebiete_neu.html

Les règles en vigueur au retour d'une zone à risque concernent uniquement les zones situées hors Allemagne. Si vous revenez à Hamburg en provenance d'une zone à risques située en Allemagne, il n'y a pas de période de quarantaine à observer. Il est important de respecter les règles d'hygiène et de distanciation durant votre séjour. Il est essentiel que votre enfant n'ait aucun symptôme caractéristique du corona-virus avant de retourner à l'école. En cas de symptômes, il est essentiel de réagir rapidement et de ne pas aller à l'école.

C'est pourquoi nous vous prions, en votre qualité de responsable légal de l'enfant, de remplir la déclaration suivante et de la remettre au professeur de la classe **le jour de la reprise des cours** par votre enfant :

Je soussigné (NOM, PRENOM) : _____

déclare par la présente que mon enfant (NOM, PRENOM) : _____

CLASSE : _____

n'est pas entré en Allemagne en provenance d'une des zones à risque située à l'étranger (hors Allemagne).

A séjourné à l'étranger dans une zone à risques et qu'une période de quarantaine de 5 jours a été respectée avant le retour à l'école et qu'il a ensuite été testé négatif au corona virus. **Je joins le test négatif à ce formulaire.**

Date: _____

Signature du représentant légal de l'enfant :
